



Suppression servitude conventionnelle

Par **Girard L**, le **08/12/2016** à **10:43**

Bonjour,

J'ai une servitude de passage conventionnelle avec mon voisin. Je suis le fond servant. Il me fait beaucoup de mesquineries (méchants et je passe les détails). Le terrain que la servitude dessert n'est pas enclavé mais lui permet d'aller directement de sa maison. N'y a-t-il aucune solution pour supprimer cette servitude conventionnelle - même en allant au tribunal ?

Merci

Laurence

Par **beatles**, le **08/12/2016** à **17:25**

Bonsoir,

Sur le forum il existe 264 discussions/réponses concernant les servitudes !

Cdt.